RN 21 Aménagements de sécurité en Dordogne

Janvier 2020

Maîtrise d'ouvrage

DREAL Nouvelle-Aquitaine

Maîtrise d'ouvrage déléguée

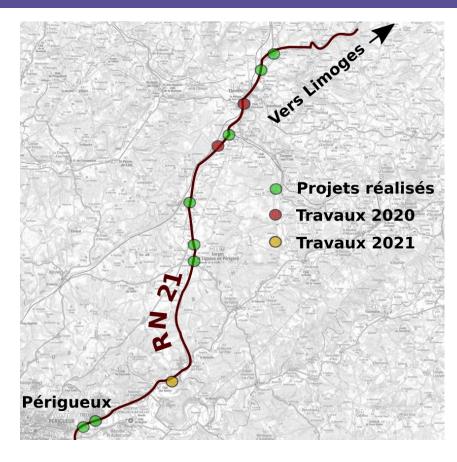
DIR Centre Ouest

Trafic moyen journalier entre Sarliac et Thiviers 5 000 véh./jour dont 17 % de poids lourds

Le projet

La RN 21 a fait l'objet d'une démarche d'aménagements de sécurité en 2014 : depuis cette date, 8 carrefours sur 11 ont été aménagés.

Il reste à améliorer les carrefours de Thiviers, Eyzerac et Antonne et Trigonant dont les aménagements ont été décalés en raison des procédures d'acquisitions foncières à réaliser.



Etudes

Travaux d'aménagement

Travaux d'aménagement

2014 (Diagnostic de sécurité et propositions d'aménagements)

De 2015 à 2018 (8 carrefours sur les 11

2020 : carrefour des berges à Eyzeracsi les terrains sont acquis à l'amiable

Travaux d'aménagement

Travaux de l'aménagement du

2020 :carrefour de Thiviers

2021 : carrefour à Antonne et Trigonantsi les terrains sont acquis à l'amiable

Fait
En cours
A venir



Point actu

La consultation pour les travaux du carrefour des Berges à Eyzerac se déroule début 2020.

Il s'agit de traiter un carrefour trop large où les usagers manquent de repères.



Prise en compte du développement durable

L'aménagement de carrefours routiers n'est pas, par nature, susceptible d'avoir des impacts négatifs forts pour l'environnement. En effet, il induit une faible imperméabilisation nouvelle et a un impact réduit sur le trafic.

Les enjeux sur la faune et la flore, les nuisances sonores, l'eau, le paysage sont ainsi peu prégnants pour les 11 projets.

Cependant 2 leviers d'action ont été identifiés :

- **l'amélioration de la sécurité** des piétons est un levier qu'il est possible d'activer sur les opérations à achever.

La prise en compte des enjeux de sécurité se traduit par :

- l'amélioration de l'accès à l'aire d'arrêt du bus interurbain dans l'aménagement du carrefour des berges à Eyzerac
- l'amélioration du franchissement de la RN 21 dans les secteurs urbanisés de Thiviers, d'Antonne et de Trigonant en prenant en compte les modes de déplacements actifs aux abords des carrefours.
- le réaménagement de l'espace public : la sécurisation du carrefour et l'acquisition de terrain a permis, dans un dialogue constructif avec la commune de dégager de nouveaux usages et de pouvoir créer une zone de collecte de déchets facile d'accès (colonnes à ordures mises en place par la collectivité locale sur l'aire de stationnement aménagée dans le cadre du projet du carrefour des Berges à Eyzerac).

Par ailleurs, tous les marchés de travaux de cette démarche comportent des clauses environnementales concernant la gestion des déchets.

Principales caractéristiques de l'opération

Aménagement de carrefours sur la RN 21 afin d'y réduire les risques d'accidents

Amélioration des traversées de carrefours en milieu urbain

Opération ayant permis l'émergence d'une nouvelle aire de collecte des déchets

Les modes de déplacements actifs (dits également déplacement doux) sont au cœur de diverses actions du ministère de la transition écologique et solidaire.

Le plan national vélo et mobilités actives, approuvé le 14 septembre 2018 prévoit d'encourager ces modes de déplacement, en agissant notamment sur :

- le développement des aménagements cyclables,
- l'amélioration de la sécurité des déplacements,
- l'intermodalité transports collectifs/modes actifs.

Outre leur impact environnemental réduit, sur les émissions de gaz à effet de serre notamment, ces modes sont très bénéfiques à la santé des usagers.

Les dispositions du plan vélo sont traduites dans la loi d'orientation des mobilités dans l'objectif de tripler la part modale à très court terme afin d'atteindre 9 % en 2024.





Financement de l'opération

Le coût des derniers aménagements l'opération est estimé à 1,4 $\mathbf{M}\mathbf{\mathfrak{E}}$ et financé par

Etat 0,84 M €

Département de la Dordogne 0,56 M €

